

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2017



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons notre audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Sudbury, Ontario
Le 10 juin 2017

Collins Barrow SNT S.R.L.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés 31 mars 2017

État consolidé de la situation financière	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-26
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	27-28
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	29
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	30
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	31
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	32
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	33
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	34

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	16 001 779 \$	20 000 \$	127 636 \$	- \$	355 287 \$	13 434 385 \$
Débiteurs (note 3)	4 388 268	-	-	-	3 064	4 172 159
Frais payés d'avance	299 544	-	-	-	-	404 331
Versement à court terme sur le débitaire à long terme	220 000	-	-	-	-	209 000
Virements interfonds	166 486	-	-	-	(166 486)	-
	<u>21 076 077</u>	<u>20 000</u>	<u>127 636</u>	<u>-</u>	<u>191 865</u>	<u>18 219 875</u>
Placements (note 4)	-	246 285	-	8 768 727	2 240 977	11 100 708
Immobilisations (note 6)	-	85 075 788	-	-	-	86 678 685
Débitaire à long terme (note 7)	5 026 723	-	-	-	-	5 246 345
Frais reportés - Campus du Nipissing	164 158	-	-	-	-	189 408
	<u>26 266 958 \$</u>	<u>85 342 073 \$</u>	<u>127 636 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 432 842 \$</u>	<u>121 435 021 \$</u>
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus (note 9)	11 071 040 \$	- \$	- \$	- \$	8 500 \$	10 287 596 \$
Versements à court terme sur la dette à long terme	-	359 040	-	-	-	341 000
	<u>11 071 040</u>	<u>359 040</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 500</u>	<u>10 628 596</u>
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 15)	2 342 776	-	-	-	-	2 378 776
Apports reportés (note 10)	4 682 696	-	-	-	-	3 152 290
Depenses des périodes subséquentes Immobilisations	-	59 827 036	-	-	-	60 607 697
	<u>4 682 696</u>	<u>59 827 036</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>63 759 987</u>
Dette à long terme (note 11)	-	10 198 006	-	-	-	10 558 555

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé de la situation financière (suite)
Au 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Soldes de fonds						
Non grevés d'affectations						
Exploitation	13 721 165	227 302	-	-	4 801	13 953 268
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(2 342 776)	-	-	-	-	(2 342 776)
Indemnités de vacances	(3 207 943)	-	-	-	-	(3 207 943)
	<u>8 170 446</u>	<u>227 302</u>	-	-	<u>4 801</u>	<u>8 402 549</u>
Investis en immobilisations	-	14 691 706	-	-	-	14 691 706
Affectations d'origine externe	-	-	-	8 768 727	-	8 768 727
- fonds de dotation (note 12)	-	20 000	127 636	-	310 808	458 444
- autres (note 12)	<u>8 170 446</u>	<u>14 939 008</u>	<u>127 636</u>	<u>8 768 727</u>	<u>1 575 680</u>	<u>33 581 497</u>
Gains de réévaluation cumulés	-	18 983	-	-	848 662	867 645
	<u>8 170 446</u>	<u>14 957 991</u>	<u>127 636</u>	<u>8 768 727</u>	<u>2 424 342</u>	<u>34 449 142</u>
Éventualité (note 13)	<u>26 266 958 \$</u>	<u>85 342 073 \$</u>	<u>127 636 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 432 842 \$</u>	<u>122 938 236 \$</u>
Engagements (note 14)						
						<u>121 435 021 \$</u>

Au nom du conseil :  Président du conseil d'administration
 Président du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture	7 491 789 \$	15 354 656 \$	126 056 \$	8 768 727 \$	1 820 186 \$	33 561 414 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépendances sur les revenus)	1 255 842	(992 833)	1 580	-	(244 506)	20 083
Investis en immobilisations	(234 676)	234 676	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(342 509)	342 509	-	-	-	-
Solde de clôture	8 170 446 \$	14 939 008 \$	127 636 \$	8 768 727 \$	1 575 680 \$	33 581 497 \$
						33 458 129 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des gains de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017					2016
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	-	<u>9 457</u> \$	-	-	<u>538 236</u> \$	<u>1 020 936</u> \$
Gains (pertes) non réalisés(e)s sur les placements	-	9 526	-	-	560 439	(349 446)
Montants reclassés dans l'état consolidé des résultats :						
Gains réalisés sur les placements	-	-	-	-	<u>(250 013)</u>	<u>(123 797)</u>
Gains (pertes) de réévaluation nets (nettes) de l'exercice	-	<u>9 526</u>	-	-	<u>310 426</u>	<u>(473 243)</u>
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	-	<u>18 983</u> \$	-	-	<u>848 662</u> \$	<u>547 693</u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	60 947 734 \$	- \$	- \$	- \$	26 831 \$	60 974 565 \$
Droits de scolarité	6 897 132	-	-	-	-	6 897 132
Contrats de formation	665 711	-	-	-	-	665 711
Recettes auxiliaires	4 774 822	143 002	1 580	-	766 339	5 685 743
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 338 165	-	-	-	3 338 165
	<u>73 285 399</u>	<u>3 481 167</u>	<u>1 580</u>	<u>-</u>	<u>793 170</u>	<u>77 561 316</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	45 256 930	1 004 678	-	-	-	46 261 608
Administration	10 307 864	212 520	-	-	251 000	10 771 384
Affaires des étudiantes et étudiants	5 349 602	607	-	-	786 676	6 136 885
Ressources matérielles	5 739 147	3 001 551	-	-	-	8 740 698
Supplémentaires	3 641 508	-	-	-	-	3 641 508
Entreprises auxiliaires	1 734 506	254 644	-	-	-	1 989 150
	<u>72 029 557</u>	<u>4 474 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 037 676</u>	<u>77 541 233</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>1 255 842 \$</u>	<u>(992 833) \$</u>	<u>1 580 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(244 506) \$</u>	<u>20 083 \$</u>
						<u>103 285 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Encaisse provenant des (absorbée par)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	20 083 \$	103 285 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 338 165)	(3 527 250)
Amortissement des immobilisations	4 395 076	4 618 207
Amortissement des frais reportés	25 250	25 250
Gains réalisés sur la vente d'immobilisations	-	14 434
	<u>1 102 244</u>	<u>1 233 926</u>
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	(219 173)	(61 657)
Frais payés d'avance	104 787	310 607
Créditeurs et frais courus	791 944	(1 562 792)
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(36 000)	(216 570)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	<u>1 530 406</u>	<u>(1 679 495)</u>
	<u>3 274 208</u>	<u>(1 975 981)</u>
Activités d'investissement		
Diminution des placements	164 671	6 847
Diminution du débiteur à long terme	<u>208 622</u>	<u>198 166</u>
	<u>373 293</u>	<u>205 013</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Achats d'immobilisations		
- amélioration du terrain	(96 428)	-
- bâtiments	(1 467 076)	(1 028 411)
- matériel	(808 254)	(898 381)
- améliorations locatives	<u>(420 421)</u>	<u>-</u>
	<u>(2 792 179)</u>	<u>(1 926 792)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(342 509)	(325 529)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	<u>2 557 504</u>	<u>1 846 076</u>
	<u>2 214 995</u>	<u>1 520 547</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	3 070 317	(2 177 213)
Encaisse au début de l'exercice	<u>13 434 385</u>	<u>15 611 598</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>16 504 702</u> \$	<u>13 434 385</u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Le Collège est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.»

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCCSP pour OSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

La Fondation du Collège Boréal est une corporation sans but lucratif et sans capital-actions constituée selon les lois de la Province de l'Ontario et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation du Collège Boréal est un organisme qui reçoit, maintient et administre plusieurs fonds, en espèce ou en propriété et en biens quelconques tant immobiliers que mobiliers ainsi que tout revenu et accroissement s'y rapportant et d'en distribuer une partie ou la totalité à des fins éducationnelles ou à titre de charité tenant compte en particulier du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports du fonds de stabilisation, du fonds de dotation et du fonds de bourses.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constataion des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les contrats de formation et les recettes auxiliaires sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et des congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance-maladie, congés de maladie-droits acquis, congés de maladie-sans droits acquis et congés parentaux. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Les coûts des avantages au titre des congés parentaux sont équivalents aux indemnités versées dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage prévues pour la durée du congé parental.
- v) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux d'emprunt interne du Collège.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement lié et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état consolidé des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

3. Débiteurs

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 337 760 \$	2 691 981 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>324 237</u>	<u>334 509</u>
	3 013 523	2 357 472
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle	934 664	1 343 352
Taxe de vente harmonisée	<u>443 145</u>	<u>471 335</u>
	<u>4 391 332</u> \$	<u>4 172 159</u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

4. Placements

	2017		2016	
	Coût	Juste Valeur	Coût	Juste Valeur
Encaisse	516 175 \$	516 175 \$	496 729 \$	496 729 \$
Obligations corporatives	3 846 718	3 895 850	2 988 813	3 008 535
Actions canadiennes	1 707 645	1 868 689	1 999 056	2 045 027
Actions américaines	846 887	1 268 359	951 002	1 258 006
Actions étrangères	695 048	919 812	779 644	912 892
Placements alternatifs	337 083	380 377	332 602	355 415
	7 949 556	8 849 262	7 547 846	8 076 604
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 1,75 % à 4,88 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2025	2 438 788	2 406 727	3 005 169	3 024 104
	10 388 344 \$	11 255 989 \$	10 553 015 \$	11 100 708 \$

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient des variations dans les taux d'intérêts et leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de change découle des fonds d'actions étrangères et américaines détenues par le Collège.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Le Collège a diversifié ses placements. Les placements du Collège comprennent de l'encaisse, des obligations corporatives, des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères, des placements alternatifs et des obligations gouvernementales canadiennes. De plus, le Collège utilise les services d'un courtier en placements pour l'aider à gérer ses placements et assurer une diversification de son portefeuille.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

5. Fonds de dotation

	2017			2016
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État de la situation financière				
Actif				
Placements	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>
Soldes de fonds				
Affectations d'origine externe	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

5. Fonds de dotation (suite)

	2017			2016
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds				
Revenus	-	-	-	-
Dépenses	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	5 294 942	593 622	2 880 163	8 768 727
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	5 294 942	593 622	2 880 163	8 768 727

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

5. Fonds de dotation (suite)

	2017			2016
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses				
Solde d'ouverture	1 138 416 \$	65 879 \$	297 132 \$	1 476 018 \$
Revenus de placements, net des dépendes de placements et frais administratifs	155 740	17 460	84 714	388 259
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 391) (2016 - 319)	(301 845)	-	-	(219 105)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 44) (2016 - 36)	-	(33 840)	-	(24 564)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 213) (2016 - 173)	-	-	(164 187)	(119 181)
Solde de clôture	<u>992 311 \$</u>	<u>49 499 \$</u>	<u>217 659 \$</u>	<u>1 501 427 \$</u>
				<u>1 476 018 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

6. Immobilisations

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	- \$	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 554	1 074 740	313 814	369 356
Amélioration du terrain	1 041 455	357 922	683 533	626 835
Améliorations locatives	9 347 051	7 264 472	2 082 579	2 252 375
Bâtiments	100 386 876	26 884 127	73 502 749	74 527 006
Matériel informatique	5 630 654	5 227 984	402 670	275 485
Logiciels	907 939	885 945	21 994	14 425
Matériel de bureau	3 898 481	3 761 142	137 339	206 910
Matériel audiovisuel	1 712 022	1 651 553	60 469	122 375
Matériel d'enseignement	14 590 195	12 182 656	2 407 539	2 820 816
	<u>144 366 329 \$</u>	<u>59 290 541 \$</u>	<u>85 075 788 \$</u>	<u>86 678 685 \$</u>

7. Débiteur à long terme

	2017	2016
Octroi à recevoir du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, en versements annuels de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	5 246 723 \$	5 455 345 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	220 000	209 000
	<u>5 026 723 \$</u>	<u>5 246 345 \$</u>

8. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base de la banque plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2017 et 2016, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

9. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	4 880 581 \$	4 398 151 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 991 016	2 645 144
Indemnités de vacances	<u>3 207 943</u>	<u>3 244 301</u>
	<u><u>11 079 540</u></u> \$	<u><u>10 287 596</u></u> \$

10. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde d'ouverture	3 152 290 \$	4 831 785 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	7 479 406	4 483 664
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(5 949 000)</u>	<u>(6 163 159)</u>
Solde de clôture	<u><u>4 682 696</u></u> \$	<u><u>3 152 290</u></u> \$

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde d'ouverture	60 607 697 \$	62 288 871 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	2 557 504	1 846 076
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 338 165)</u>	<u>(3 527 250)</u>
Solde de clôture	<u><u>59 827 036</u></u> \$	<u><u>60 607 697</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

11. Dette à long terme

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	6 215 392 \$	6 424 831 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 341 654</u>	<u>4 474 724</u>
	10 557 046	10 899 555
Portion échéante au cours du prochain exercice	<u>359 040</u>	<u>341 000</u>
	<u>10 198 006</u> \$	<u>10 558 555</u> \$

Les portions échéantes sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivantes :

2018	359 040 \$
2019	378 000
2020	397 000
2021	418 000
2022	440 000
Exercices subséquents	<u>8 565 006</u>
	<u>10 557 046</u> \$

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe

Fonds d'immobilisations

Ce fonds représente des sommes affectées à l'achat d'immobilisations.

Fonds de stabilisation

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe (suite)

Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Fonds de bourses

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

13. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège n'atteint pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

14. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2017, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2018	3 188 000 \$	718 000 \$	3 906 000 \$
2019	2 840 000	652 000	3 492 000
2020	2 069 000	305 000	2 374 000
2021	1 148 000	305 000	1 453 000
2022	<u>273 000</u>	<u>192 000</u>	<u>465 000</u>
	<u>9 518 000 \$</u>	<u>2 172 000 \$</u>	<u>11 690 000 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	2017			2016		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Total du passif	Total du passif
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés						
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	733 346 \$	1 239 000 \$	257 000 \$	245 430 \$	2 474 776 \$	2 338 776 \$
Valeur de l'actif	(72 000)	-	-	-	(72 000)	(100 000)
Gains actuariels non amortis (pertes actuarielles non amorties)	47 000	45 000	(152 000)	-	(60 000)	140 000
Passif total	708 346 \$	1 284 000 \$	105 000 \$	245 430 \$	2 342 776 \$	2 378 776 \$
	2017			2016		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Charges totales	Charges totales
Charges (recouvrements) des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés						
Charges (recouvrements) au titre des avantages au cours de l'exercice	(24 000) \$	67 000 \$	16 000 \$	- \$	59 000 \$	(78 570) \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	-	18 000	6 000	-	24 000	23 000
Pertes actuarielles amorties (gains actuariels amortis)	(1 000)	(22 000)	30 000	-	7 000	(8 000)
Charges totales (recouvrements totaux)	(25 000) \$	63 000 \$	52 000 \$	- \$	90 000 \$	(63 570) \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

Avantages de retraite

Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, le Collège a cotisé 7 447 116 \$ (2016 - 7 175 877 \$) au régime. La dépense associée au Régime de retraite est de 3 490 400 \$ et 57 110 \$ à l'accord de compensation enregistré.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1er janvier 2017 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 1 600 000 000 \$.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2017 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 2,00 % (2016 - 1,70 %).

b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 8,25 % pour 2017 (2016 - 8,5 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2017 (2016 - 4,0 %).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2017 (2016 - 4,0 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputées d'augmenter à 6,98 % par année en 2017 (2016 - 7,15 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2017 (2016 - 4,0 %).

d) Soins dentaires

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2017 (2016 - 4,0 %). Les primes pour soins dentaires sont réputées d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2017 (2016 - 4,0 %).

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

Congés rémunérés

a) Congés de maladie - sans droits acquis

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquièrent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Congés rémunérés (suite)

b) Congés de maladie - droits acquis

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

c) Congés parentaux

Le Collège verse des indemnités dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage durant les congés parentaux aux employés admissibles. Pour les deux premières semaines, l'indemnité correspond à 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé. Pour le reste de la période pendant laquelle l'employée ou l'employé est admissible aux prestations d'assurance-chômage, les indemnités correspondent à la différence entre la somme des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage auxquelles elle ou il est admissible et 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis et des congés parentaux, sont les meilleures estimations de l'actuaire des taux prévus pour :

- i) Taux d'actualisation 2,00 % (2016 - 1,70 %)
- ii) Accroissement des salaires académiques 1,5 % en 2017 et 1,5 % par la suite (2016 - 1,8 % en 2016 et 1,5 % par la suite) et accroissement des salaires de soutien 0,5 % en 2017 et 1,5 % par la suite (2016 - 0,5 % en 2016 et 1,5 % par la suite)

16. Revenus de placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Intérêts et dividendes	756 798 \$	782 680 \$
Gains réalisés sur les placements	<u>250 013</u>	<u>123 797</u>
	<u><u>1 006 811</u></u> \$	<u><u>906 477</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

17. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- *Niveau 1* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- *Niveau 2* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix) ;
- *Niveau 3* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2017

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Encaisse	17 020 877 \$	- \$	- \$	\$ 17 020 877 \$
Placements				
Obligations corporatives	-	3 895 850	-	3 895 850
Actions canadiennes	1 868 689	-	-	1 868 689
Actions américaines	1 268 359	-	-	1 268 359
Actions étrangères	919 812	-	-	919 812
Placements alternatifs	-	380 377	-	380 377
Obligations				
gouvernementales				
canadiennes	-	2 406 727	-	2 406 727
Total	<u>21 077 737 \$</u>	<u>6 682 954 \$</u>	<u>-</u>	<u>\$ 27 760 691 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

17. Instruments financiers (suite)

(a) Juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur ses placements et de sa dette à long terme. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2017, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 297 280 \$; inversement, une diminution de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 297 280 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les créiteurs et frais courus de 11 079 540 \$ (2016 - 10 287 596 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés ; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les créiteurs et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 4 391 332 \$ (2016 - 4 172 159 \$). Le risque de crédit se présente lorsque certains étudiants et autres groupes ne font pas face à leurs obligations. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en limitant le montant de crédit avancé. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2017

17. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de crédit (suite)

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(e) Risque de prix

Le Collège est exposé à un risque de prix. Le risque de prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des valeurs mobilières. Le Collège est exposé à ce risque à l'égard de ces placements. Au 31 mars 2017, une hausse de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 193 015 \$; inversement, une diminution de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 193 015 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité. Le Collège mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologies émise par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

Les sommes dans le Fonds de dotation par la Fondation du Collège Boréal sont détenues dans les placements décrits à la note 4 des états financiers consolidés. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base annuelle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

18. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Subventions						
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle						
Fonctionnement	8 463 482 \$	-	-	-	-	8 463 482 \$
Projets spéciaux	15 904 815	-	-	-	26 831	16 376 080
Location	1 709 241	-	-	-	-	1 700 230
Besoins spéciaux	356 477	-	-	-	-	373 743
Services en français	11 587 113	-	-	-	-	11 476 575
Programme des services d'emploi	12 320 639	-	-	-	-	10 998 667
Programme de formation de base	1 721 625	-	-	-	-	1 716 244
Programme services d'emploi été	-	-	-	-	-	771 786
Subvention tenant lieu d'impôt	83 250	-	-	-	-	82 800
Ministères provinciaux	2 571 517	-	-	-	-	2 400 805
Ministères fédéraux	6 216 567	-	-	-	-	4 628 455
Gouvernement municipal	13 008	-	-	-	-	20 000
	60 947 734				26 831	60 974 565
						59 008 867

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Droits de scolarité						
Étudiants - temps plein	4 072 397	-	-	-	-	4 072 397
- temps partiel	1 752 461	-	-	-	-	1 752 461
Autres frais auxiliaires	1 072 274	-	-	-	-	1 072 274
	<u>6 897 132</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 897 132</u>
Contrats de formation	<u>665 711</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>665 711</u>
Recettes auxiliaires						
Résidence	760 326	-	-	-	-	760 326
Stationnement	208 512	-	-	-	-	208 512
Dons	65 215	133 384	-	-	215 348	413 947
Produits de cours	102 258	-	-	-	-	102 258
Placements (note 16)	449 800	9 618	-	-	547 393	1 006 811
Location de locaux	591 085	-	-	-	-	591 085
Autres	2 597 626	-	1 580	-	3 598	6 192 933
	<u>4 774 822</u>	<u>143 002</u>	<u>1 580</u>	<u>-</u>	<u>766 339</u>	<u>5 685 743</u>
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 338 165	-	-	-	3 338 165
	<u>73 285 399 \$</u>	<u>3 481 167 \$</u>	<u>1 580 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>793 170 \$</u>	<u>77 561 316 \$</u>
						<u>75 875 250 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017					2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel scolaire	16 161 201 \$	-	\$	-	\$	16 161 201 \$	15 247 743 \$
- personnel administratif	5 100 098	-	-	-	-	5 100 098	5 060 252
- personnel de soutien	8 901 018	-	-	-	-	8 901 018	8 542 590
Avantages sociaux	5 889 187	-	-	-	-	5 889 187	5 804 063
Fournitures d'enseignement	790 291	-	-	-	-	790 291	818 167
Stages	26 959	-	-	-	-	26 959	26 405
Cotisations et abonnements	68 539	-	-	-	-	68 539	84 923
Perfectionnement professionnel	53 595	-	-	-	-	53 595	58 781
Frais de voyage	365 583	-	-	-	-	365 583	344 686
Affaires publiques	338 459	-	-	-	-	338 459	372 703
Entretien d'équipement	208 341	-	-	-	-	208 341	100 561
Télécommunications	464 892	-	-	-	-	464 892	466 847
Fournitures de bureau	383 725	-	-	-	-	383 725	516 098
Services contractuels	3 608 628	-	-	-	-	3 608 628	2 905 557
Services contractuels - enseignement	461 577	-	-	-	-	461 577	1 507 613
Location d'équipement	290 621	-	-	-	-	290 621	313 979
Loyer	1 856 868	-	-	-	-	1 856 868	1 789 498
Coût des marchandises vendues	287 348	-	-	-	-	287 348	259 099
Amortissement des immobilisations	-	1 004 678	-	-	-	1 004 678	1 104 229
	45 256 930 \$	1 004 678 \$	\$	\$	\$	46 261 608 \$	45 323 794 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	2 624 880 \$	-	-	-	-	2 624 880 \$
- personnel de soutien	2 605 860	-	-	-	-	2 605 860
Avantages sociaux	1 309 734	-	-	-	-	1 309 734
Cotisations et abonnements	90 849	-	-	-	-	90 849
Frais d'embauche	27 965	-	-	-	-	27 965
Perfectionnement professionnel	96 087	-	-	-	-	96 087
Frais de voyage	317 633	-	-	-	-	317 633
Affaires publiques	695 842	-	-	-	-	695 842
Entretien d'équipement	520 367	-	-	-	-	520 367
Télécommunications	165 888	-	-	-	-	165 888
Fournitures de bureau	262 835	-	-	-	-	262 835
Frais d'automobile	29 246	-	-	-	-	29 246
Frais d'audit	112 355	-	-	-	-	112 355
Frais professionnels	243 507	-	-	-	-	243 507
Services contractuels	759 275	78 317	-	-	251 000	1 088 592
Intérêts et frais bancaires	83 735	-	-	-	-	83 735
Location d'équipement	345 277	-	-	-	-	345 277
Mauvaises créances	16 529	-	-	-	-	16 529
Amortissement des immobilisations	-	134 203	-	-	-	134 203
	<u>10 307 864 \$</u>	<u>212 520 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>251 000 \$</u>	<u>10 771 384 \$</u>
	<u>2 693 891 \$</u>	<u>2 456 534</u>	<u>1 013 768</u>	<u>89 127</u>	<u>69 188</u>	<u>140 289</u>
	<u>336 712</u>	<u>819 326</u>	<u>484 009</u>	<u>196 863</u>	<u>218 697</u>	<u>38 745</u>
	<u>111 890</u>	<u>176 364</u>	<u>1 194 757</u>	<u>84 435</u>	<u>308 650</u>	<u>67 522</u>
	<u>211 848</u>	<u>10 712 615</u>	<u>211 848</u>	<u>10 712 615</u>	<u>10 712 615</u>	<u>10 712 615</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	658 324 \$	-	-	-	-	644 097 \$
- personnel administratif	965 043	-	-	-	-	914 794
- personnel de soutien	1 882 068	-	-	-	-	1 873 787
Avantages sociaux	849 752	-	-	-	-	823 973
Fournitures d'enseignement	70 897	-	-	-	-	82 749
Cotisations et abonnements	3 848	-	-	-	-	3 476
Frais de voyage	27 320	-	-	-	-	27 320
Affaires publiques	20 180	-	-	-	-	20 180
Télécommunications	3 312	-	-	-	-	3 312
Fournitures de bureau	64 167	-	-	-	-	64 167
Frais professionnels	-	607	-	-	34 529	35 136
Services contractuels	102 825	-	-	-	-	102 825
Bourses	701 866	-	-	-	752 147	1 454 013
	<u>5 349 602 \$</u>	<u>607 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>786 676 \$</u>	<u>6 136 885 \$</u>
						<u>5 819 437 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017				2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	118 915 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	118 915 \$
- personnel de soutien	274 281	-	-	-	-	274 281
Avantages sociaux	97 015	-	-	-	-	97 015
Fournitures de bureau	54 465	-	-	-	-	54 465
Entretien	655 049	-	-	-	-	655 049
Services de sécurité	317 475	-	-	-	-	317 475
Services de nettoyage	537 366	-	-	-	-	537 366
Services contractuels	127 945	-	-	-	-	127 945
Services publics	1 551 871	-	-	-	-	1 551 871
Loyer	1 515 324	-	-	-	-	1 515 324
Assurances	164 726	-	-	-	-	164 726
Intérêts sur dette à long terme	324 715	-	-	-	-	324 715
Amortissement des immobilisations	-	3 001 551	-	-	-	3 001 551
	5 739 147 \$	3 001 551 \$	- \$	- \$	- \$	8 740 698 \$
						3 028 017
						115 936 \$
						271 186
						95 759
						43 442
						638 196
						311 415
						584 403
						114 990
						1 424 888
						1 505 406
						183 635
						335 166
						<u>8 652 439 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017					2016	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Allocations et bénéfices des participants	3 491 330 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 491 330 \$	3 172 654 \$
Impôts fonciers	150 178	-	-	-	-	150 178	162 626
	<u>3 641 508 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>3 641 508 \$</u>	<u>3 335 280 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017					2016
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	59 049 \$	-	-	-	-	61 025 \$
- personnel de soutien	152 407	-	-	-	-	144 069
Avantages sociaux	59 373	-	-	-	-	41 379
Fournitures	50 585	-	-	-	-	44 637
Services contractuels	1 059 526	-	-	-	-	1 009 350
Services publics	130 724	-	-	-	-	124 457
Intérêts sur dette à long terme	222 842	-	-	-	-	229 370
Amortissement des immobilisations	-	254 644	-	-	-	274 113
	<u>1 734 506 \$</u>	<u>254 644 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 989 150 \$</u>